



Waremmes, 23 février 2015

Opération de Développement Rural de Braives
Compte rendu de la réunion du Groupe de Travail Agriculture
du 12 janvier 2015

Présences :

- **Membres de la CLDR** : André Poncelet, Cécile Schalenbourg, Jean-Marie Tomballe, Marc Van den Broeck, Georges Warnant, Joëlle Widart
- **Villageois extérieurs à la CLDR** : Jean-Charles Bolly, Christian De Cock, Colette Denis, Marc Focroulle, Jean-Marie Maréchal, David Melon
- **Personnes ressources** : Vincent Germeau (ADL de Braives), Olivier Bataille et Georges Xhantoulis (services agricoles de la Province de Liège)
- **Pour le Collège communal** : Xavier Lisein (Echevin)
- **Pour la FRW** : Vanessa Sublet et Géraldine Blavier (Agents de Développement)

Excusés :

- **Membres de la CLDR** : Jacques Dantinne, François Tribolet
-

Ordre du jour :

- Etapes de l'ODR
 - Présentation des participants
 - Missions des Groupes de Travail
 - Travail en sous-groupes : propositions d'objectifs et définition de projets
 - Restitution
 - Suites des Groupes de Travail
-

Après un bref rappel des différentes étapes d'une Opération de Développement Rural réalisé par un Agent de Développement, il est demandé à chaque participant de se présenter.

1. Missions des Groupes de Travail

A partir du diagnostic participatif qui a permis d'identifier les enjeux de Braives pour les années à venir - enjeux que la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) a ensuite précisé lors de précédentes réunions - les Groupes de Travail ont pour mission de **définir des projets qui vont permettre de répondre à ces enjeux**. Le résultat final de ces réflexions sera inscrit dans une stratégie de développement pour le territoire, c'est-à-dire, la déclinaison des enjeux, en objectifs puis en projets.

Pour permettre aux participants de traduire les « bonnes intentions » en projets concrets, la distinction entre objectifs et projets leur est rappelée :

- ✓ **Objectif** : ambition, volonté que les acteurs veulent réaliser, atteindre (situation nouvelle, changement, renforcement...)

Exemple : *Soutenir la production locale.*

- ✓ **Projet** : réalisation, action qui permettra d'atteindre les objectifs ; il se définit dans le temps, son coût et son impact sont estimables et mesurables.

Exemple : *Intégration des produits locaux dans les restaurants de collectivité (repas dans les écoles, repas livrés à domicile...).*

2. Travail en sous-groupe : proposition d'objectifs et de projets

Les participants sont répartis en deux tables de travail de la manière suivante : une table répond à l'enjeu de « Soutenir la filière agricole et favoriser le maintien de « nouvelles » pratiques et (nouveaux) agriculteurs » ; l'autre table réfléchit à la manière d'« Améliorer les relations entre le monde agricole et les habitants ».

Chaque sous-groupe circule aux deux tables, pendant une trentaine de minutes à chaque fois. A chaque table, une personne ressource était présente pour aider les participants à réfléchir à des projets pertinents et pour répondre aux éventuelles questions.

Dans un premier temps, les participants ont eu l'occasion de proposer des idées de projets sur des post-it. Ensuite pour chaque idée de projets choisie par le groupe, les participants devaient répondre à une série de questions : *Concrètement, comment réaliser le projet ? Pour qui ? Par qui ? Avec qui ? Où ?*

Au terme de ce temps de réflexion, les agents de développement de la FRW ont indiqué de manière synthétique les idées émises :

SOUTENIR LA FILIERE AGRICOLE ET FAVORISER LE MAINTIEN ET L'INSTALLATION DE « NOUVELLES » PRATIQUES ET DE (NOUVEAUX) AGRICULTEURS

Réaliser une étude pour valoriser les produits locaux, auprès des producteurs et des consommateurs... Pour les cantines scolaires...

Développer les groupements d'employeurs pour les agriculteurs, en identifiant les demandes, les besoins des agriculteurs, en engageant des personnes pour assurer certaines fonctions (vente, gestion administratives, comptabilité, aide à la transformation...) dans plusieurs exploitations. Une agricultrice raconte son expérience dans la création d'un groupement d'employeurs : en identifiant leurs besoins, trois producteurs se sont associés pour engager une personne qui est chargée de faire de la vente, livrer les commandes et aider à la production (beurre, yaourt...). Les coûts de cet engagement sont répartis entre les trois employeurs et sont amortis par les rentrées réalisées grâce au travail de l'employé (magasin ouvert plus régulièrement...).

Communiquer sur les produits locaux déjà disponibles (Hesbaye Frost, pain Bayard...), via les « Nouvelles en Braives », en réalisant des chroniques agricoles... Avec les Services agricoles de la Province de Liège...

Faciliter l'accès à la terre pour des personnes intéressées de faire du maraîchage, en demandant aux agriculteurs s'ils seraient d'accord de louer une partie de leur terre (un ou deux hectares), en recensant les demandes des porteurs de projets désireux de se lancer dans une activité de maraîchage... Avec l'asbl Terre-en-vue...

Diversifier la filière des céréales, actuellement les agriculteurs cultivent essentiellement des céréales fourragères destinées à l'alimentation du bétail et une grande partie des céréales panifiables est importée... Lancer une réflexion pour cultiver aussi des céréales panifiables... Diffusion par une agricultrice, membre de la CLDR d'une étude pour aborder la question de la diversification des céréales : <http://popups.ulg.ac.be/1780-4507/index.php?id=11161>

Les pistes à creuser avec les Services Agricoles et la filière céréales / grandes cultures de Gembloux sont : la culture de l'épeautre à destination de la meunerie (on est en importation nette, totale d'épeautre), la culture de l'orge brassicole, quid des variétés anciennes de céréales et productions de niche comme le triticale, l'avoine..., valorisation des sous-produits de la céréale vers la biométhanisation (cf. projet « Biogaz du Haut Geer »).

En termes de projets : développer le stockage, le conditionnement, la transformation des céréales sur la commune... Si c'est une infrastructure collective, avec quels agriculteurs ? Où ? ...

Développer des lieux de conditionnement pour les pommes de terre

Réfléchir à l'assolement pour retenir les eaux de ruissellement

Réaliser un partenariat avec les cantines scolaires et les producteurs locaux

Proposer un lieu de transformation pour les produits locaux sur l'îlot d'Avennes

Créer des produits locaux spécifiques (bière, cidre...)

Elargir les horaires du marché local

Développer les champs de fleurs à couper

Développer un label des produits « Braives, Pays Burdinale-Mehaigne »

Mettre des espaces de stockage à disposition des maraîchers

AMELIORER LES RELATIONS ENTRE LE MONDE AGRICOLE ET LES HABITANTS

Publier le calendrier agricole dans le bulletin communal, en publiant des interviews d'agriculteurs et en expliquant les techniques de culture (assolement, non labour...), en invitant les villageois à venir voir directement comment les agriculteurs travaillent

Organiser des visites de fermes avec les écoles, en créant un partenariat entre agriculteurs et les écoles

Installer des panneaux explicatifs devant les champs, en expliquant ce qui est cultivé, à quelle consommation la production est destinée : nourriture humaine, fourrage... Le long du Ravel, car les promeneurs peuvent prendre le temps de lire les informations : quelles cultures, quelles destinations, impacts positifs et négatifs pour l'environnement...

Organiser des journées « fermes ouvertes », pour accueillir les villageois, des écoles en lien avec le programme scolaire (mesure des hectares, cycle de l'eau...)...
NDLR : Les opérations « Agricharme » désignent toutes les activités de promotion de l'Agriculture et des produits agroalimentaires réalisées par la Province de Liège-Agriculture. On y trouve entre autre l'organisation de journées pédagogiques pour les enfants de l'enseignement primaire afin de leur présenter le rôle de l'agriculture dans le paysage et, parfois même, redécouvrir que le lait vient de la vache.

Communiquer sur les produits phytosanitaires, à quoi servent-ils ?, en expliquant les saisons et moments de pulvérisations (pourquoi le soir ?), les contrôles existants, la phytotoxicité, le stockage des produits...

Développer la charte de la convivialité pour expliquer davantage le métier d'agriculteurs, pour certains la faire signer pour d'autres la rappeler

Commentaires des participants :

- Promogest est une asbl qui fait le lien entre les producteurs locaux et les grandes surfaces pour permettre aux produits locaux d'y être vendus. A l'aide d'une charte, le producteur est garanti que son prix de vente est respecté, sans intermédiaire et sans exigence de volume. Promogest offre un « tunnel sécurisé » pour développer la vente des produits locaux dans les « grandes surfaces ».
- Certains agriculteurs notent les problèmes de charroi qui sont aussi bien ressentis par les agriculteurs que par les non-agriculteurs. Ces derniers ne sont pas sensibilisés aux « obligations » des agriculteurs. De plus certains automobilistes continuent d'utiliser les chemins agricoles réservés au charroi.
- Certains agriculteurs dénoncent les problèmes de dépôts sauvages près de leurs tas de fumiers.

3. Prochaines étapes

L'ensemble des idées émises lors de cette réunion, tant des objectifs que des projets, seront présentés aux membres de la CLDR qui poursuivra le travail d'analyse lors de futures réunions.

L'agenda des prochains GT est rappelé aux participants.

La réunion se termine vers 22h15 en remerciant les participants pour leur présence et leur participation.

Pour la Fondation rurale de Wallonie,
Vanessa Sublet et Géraldine Blavier

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu,
contacter Vanessa Sublet de la Fondation Rurale de Wallonie
au 019 58 93 23 ou par courriel : v.sublet@frw.be*